

CCAS – COMITE D'ADMINISTRATION DU 26 04 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six avril à 09 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Julien-de-Coppel, sous la Présidence de Monsieur Dominique VAURIS.

Date de la Convocation du Comité d'Administration : 15 avril 2014.

Présents : Mesdames Myriam BLANZAT, Charline MONNET, Monsieur Jean-François BOIRIE, Mesdames Monique FAURE, Eliane DONADIEU, Viviane MEUNIER, Monsieur Christophe PIRIN, Madame Isabelle ERARD.

Excusées : Mesdames Lise-Ophélie CHARVILLAT, Guylaine WILLAME

Procuration : de Madame Guylaine WILLAME à Monsieur Dominique VAURIS

Secrétaire de séance : Madame Myriam BLANZAT

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Président, informe l'assemblée que lors de la séance du conseil municipal du 28 mars 2014, le nombre de membres fixé pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS) a été fixé à six, (5 membres élus et 5 membres nommés).

Il donne lecture de la liste des membres élus :

- Madame Myriam BLANZAT,
- Madame Charline MONNET,
- Monsieur Jean-François BOIRIE,
- Madame Lise Ophélie CHARVILLAT,
- Madame Monique FAURE.

Il donne aussi connaissance à l'assemblée de l'arrêté du 03 avril 2008, portant nomination des membres nommés pour siéger au conseil d'administration pour la durée du nouveau mandat du conseil municipal :

- Madame Eliane DONADIEU,
- Madame Viviane MEUNIER,
- Monsieur Christophe PIRIN,
- Madame Isabelle ERARD,
- Madame Guylaine WILLAME.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT :

Le président invite le nouveau conseil d'administration à procéder à l'élection à bulletin secret, de son vice-président qui présidera le conseil d'administration en l'absence du Maire, Président de droit.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>		10
<i>A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral</i>	-	0
<i>RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés</i>	=	10
<i>Majorité absolue</i>		6

A obtenu : Madame Myriam BLANZAT, dix voix (10)

Madame Myriam BLANZAT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente, et a été immédiatement installée.

ORIENTATIONS ET TRAVAUX DU CCAS :

Un tour de table permet dans un premier temps à chaque membre de se présenter et de faire part de ses motivations et idées pendant le prochain mandat.

Les membres présents souhaitent dans un premier temps maintenir le repas de Noël offert depuis de nombreuses années aux aînés de la commune, ainsi que la distribution d'un colis aux personnes qui ne pourraient pas y participer.

La date du 14 décembre 2014 est arrêtée pour le repas. Toutefois, l'idée de déplacer cette date dans les années futures, fera l'objet de discussions ultérieures.

Des traiteurs et cuisiniers vont être contactés pour établir un choix et retenir ces professionnels.

Le contenu des colis de Noël, distribués en établissement médical ou de retraite sera adapté aux besoins des aînés en établissement.

Les membres du CCAS souhaitent travailler sur les possibilités de mise en relation des personnes en difficulté sociale ou en situation de précarité, avec les organismes ou associations qui apportent une aide : d'accompagnement, de logistique, matérielle de mise en relation. Il semble en effet intéressant de pouvoir profiter de l'expérience et de l'essence même des réseaux déjà existants. Le CCAS souhaite faciliter l'accès aux droits sociaux des habitants.

Une réflexion et un travail sur le quotient familial sera entreprise, elle garantirait l'égalité d'accès des familles aux différents dispositifs (cantine, garderie, activités qui pourraient être proposées...).

Fin de séance à 10h30.